

POUR VOUS INFORMER :

<http://www.fcpe75.org/ecole/maternelle-et-elementaire-nordmann/>
ou entrer dans un moteur de recherche « FCPE Nordmann »

POUR NOUS ECRIRE : fcpe.nordmann@gmail.com

POUR NOUS RENCONTRER :

Nous serons présents le **samedi 16 septembre à partir de 11h00** dans l'entrée de l'école maternelle : toutes celles et ceux qui souhaitent s'informer sur nos actions ou qui envisagent de s'investir à nos côtés cette année sont les bienvenus pour nous rencontrer !

La réunion de rentrée de la FCPE-Nordmann aura lieu le **jeudi 21 septembre à 19h30** (lieu communiqué sur demande par mail) autour d'un apéro dînatoire.

POUR ADHERER :

- Le plus simple : ADHEREZ EN LIGNE ! Suivez la procédure d'adhésion en ligne en vous rendant sur le site internet de la FCPE-Nordmann. Quelques clics et quelques instants suffisent !
- ou déposez dans la boîte aux lettres de la FCPE (dans l'entrée de l'école maternelle, à gauche) un bulletin d'adhésion (mis à votre disposition au format papier sur la table sous la boîte aux lettres ou à télécharger en ligne sur le site internet de la FCPE-Nordmann).

La cotisation est de 24 euros par famille. Elle est déductible des impôts (à hauteur de 66%, la FCPE étant reconnue d'utilité publique), soit un coût réel de 8 euros. Elle vous permet aussi de recevoir le journal de la FCPE-Paris nationale et de participer aux réunions de l'Union locale de la FCPE-13e, une fois par mois, si vous le souhaitez.



MAIL : fcpe.nordmann@gmail.com

SITE INTERNET :

Entrer « FCPE-Nordmann » dans un moteur de recherche ou taper :
<http://www.fcpe75.org/ecole/maternelle-et-elementaire-nordmann/>



La FCPE-Nordmann vous souhaite une excellente rentrée !
Cette année encore, œuvrons pour le bien-être
des enfants... et des parents !



Nous nous réjouissons que les propositions concrètes que nous avons formulées l'an passé aient porté leurs fruits au sein de l'école mais également dans l'arrondissement, notamment :

- l'instauration d'un **goûter commun, équilibré et diététique**, désormais fourni par la Caisse des écoles non seulement à l'école maternelle mais également à l'école élémentaire (grâce à l'initiative de la FCPE des parents de l'école Jeanne d'Arc reprise par la FCPE-13ème)

- l'installation d'une **signalétique-pollution** devant les deux écoles pour signaler les pics de pollution
- des actions de **soutien et de solidarité** en faveur des élèves et parents d'élèves en difficulté dans l'école ou dans l'arrondissement
- la **rénovation des cantines de plusieurs écoles du 13ème** dans le cadre des projets de budget participatif déposés par la FCPE-13ème depuis 2015.

Nous poursuivrons cette année de telles actions concrètes visant à améliorer la vie quotidienne des enfants et à faciliter la vie des parents.

Pourquoi un groupe FCPE à l'école Nordmann ?

Le groupe FCPE-Nordmann est autonome tout en étant adossé à une association nationale, la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves. Il s'agit de la première fédération de parents d'élèves de France, reconnue d'utilité publique.

La FCPE est représentative au niveau national, ce qui lui donne une légitimité et une force particulières pour agir dans les dossiers sensibles, notamment auprès du rectorat et de la mairie (projets de suppression de classes, enseignants non remplacés, etc.).

Les membres de la FCPE siègent ainsi au Conseil départemental de l'Education Nationale de Paris (CDEN), qui décide des éventuelles suppressions de classes dans les écoles de la capitale.

Ils siègent également à la Caisse des écoles du 13e arrondissement (cantine), ce qui a permis à la FCPE de jouer un rôle important dans le développement du bio dans les assiettes de nos enfants !

Mieux vous informer grâce à notre site internet

Consultez en ligne, dans la rubrique « Actualités du conseil local » :

- les événements et dates à retenir dans la vie de l'école, les compte-rendu de réunions et de conseils d'écoles, etc.
- toutes les informations relatives à nos actions
- des articles pratiques et de fond sur les enfants et l'éducation
- des infos sur la vie scolaire (programmes, réformes...)



REJOIGNEZ LES PARENTS DE LA FCPE

La Fédération des Conseils de Parents d'élèves
des Ecoles publiques est reconnue d'utilité publique

108-110 avenue Ledru-Rollin 75599 Paris Cedex 11
Tél. : 01 93 57 16 16 - Mail : fcpe@fcpe.asso.fr - Site : www.fcpe.asso.fr

Votre équipe en élémentaire

